



BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT
(BCR)



RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION, DE L'HABITAT, DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
(RGPHAE)

**NOTE DE SERVICE N°121/114/BCR/HS/1956/2026 DU 27/2/2026 PORTANT
RECRUTEMENT DE CHAUFFEURS**

En vue de procéder au remplacement des chauffeurs qui sont partis, le **Bureau Central du Recensement (BCR)** lance un avis d'appel d'offre pour le recrutement de chauffeurs qualifiés.

Le processus de sélection se fera dans un premier temps sur base de l'évaluation de CV, et dans un second temps, les candidat(e)s présélectionné(e)s seront affiché(e)s et appelé(e)s à passer un test pratique.

NB : Les termes de référence détaillés sont affichés au Bureau Central du Recensement situé à KIGOBE Sud, avenue des Etats Unis N°85. Le dossier déposé ne sera pas remis. Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront informé(e)s par voie d'affichage au Bureau Central du Recensement.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés sous une enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI (INSBU) ET PRESIDENT DU BCR, Candidature au poste de chauffeur du BCR »

Le dépôt des dossiers de candidature se fait tous les jours ouvrables, de 7h30 à 15h30, à l'adresse ci-haut indiquée, du 02/03/2026 au 11/03/2026.

Fait à Bujumbura le 27/2/2026.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSBU ET
PRESIDENT DU BCR



NDAYISHIMIYE Nicolas



**BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT
(BCR)**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION, DE L'HABITAT, DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
(RGPHAE)**

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DES CHAUFFEURS

I. Contexte et Justification

En vue de procéder au remplacement des chauffeurs qui sont partis, le **Bureau Central du Recensement** lance un avis d'appel d'offre pour le recrutement de chauffeurs qualifiés.

II. Tâches et Responsabilités

- Assurer le transport sécurisé du personnel et des partenaires ;
- Transporter les biens, équipements et documents officiels ;
- Respecter strictement le code de la route et les règles de sécurité ;
- Planifier les déplacements en tenant compte des itinéraires et des conditions de circulation ;
- Tenir correctement le carnet de bord (kilométrage, carburant, missions effectuées) ;
- Effectuer le contrôle quotidien du véhicule (huile, eau, pneus, freins, carburant) ;
- Signaler immédiatement toute panne ou anomalie détectée ;
- Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance courants du véhicule et pour les petites réparations ;
- Maintenir le véhicule propre et en bon état ;
- Appuyer les activités logistiques si nécessaire ;
- Garantir la sécurité des passagers et des biens transportés ;
- Veiller à l'utilisation rationnelle du carburant ;
- Respecter les horaires et les instructions de la hiérarchie ;
- Préserver l'image et la réputation de l'institution ;
- Respecter les procédures internes et les règles administratives ;
- Garder à jour les documents du véhicule ;
- Effectuer toute autre tâche demandée par l'autorité hiérarchique.

III. Profils recherchés

- ✓ Etre de nationalité burundaise ;
- ✓ Avoir un permis de conduire valide d'au moins la catégorie B ;
- ✓ Avoir au moins un certificat de réussite de la 9^{ème} année ;
- ✓ Avoir une expérience professionnelle confirmée d'au moins 3 ans justifiée par des attestations de services rendus dans la conduite des véhicules ;
- ✓ Etre âgé de 45 ans au plus au moment du dépôt de la candidature ;
- ✓ Avoir une maîtrise du code de la route ;
- ✓ Avoir un esprit de travail d'équipe et accepter de travailler sous stress ;
- ✓ Avoir une connaissance linguistique en français ;
- ✓ Avoir une intégrité professionnelle et morale.

4

IV. Comment postuler

Les candidat(e)s intéressé(e) et remplissant les conditions exigées sont appelé(e) à soumettre leur candidature sous pli fermé, contenant les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) et Président du BCR ;
2. Un curriculum vitae détaillé et actualisé faisant ressortir l'expérience professionnelle ;
3. Une copie du certificat ou de diplôme certifié conforme à l'original ;
4. Une ou des attestations de services rendus ;
5. Un extrait du casier judiciaire vierge ;
6. Une copie du permis de conduire valide ;
7. La photocopie de la carte nationale d'identité, l'attestation de naissance ou extrait d'acte de naissance ;
8. Tout autre document pouvant aider à valider les éléments du CV.

V. Mode de sélection

La sélection se fera dans un premier temps sur base de l'évaluation de CV, et dans un second temps, les candidat(e)s présélectionné(e)s seront affiché(e)s et appelé(e)s à passer un test pratique.

VI. Présentation et dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être présentés sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI (INSBU) ET PRESIDENT DU BCR, Présentation de Candidature au poste de chauffeur du BCR »

Le dépôt des dossiers de candidature se fait tous les jours ouvrables de 7h30min à 15h30min au siège du Bureau Central du Recensement situé à KIGOBE SUD, Avenue des Etats –Unis n° 85.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 11/03/2026 à 12h00.

Fait à Bujumbura le 27/2/2026.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSBU ET
PRESIDENT DU BCR**

NDAYISHIMIYE Nicolas

